



ChatsCanadaCats

Directive administrative – 2020-02

Comités visés : Aucun

Clubs visés : Tous les nouveaux clubs toutes races organisateurs
d'événements

Personnes visées : Trésorier du Chats Canada Cats

Attendu qu'il est important que le Chats Canada Cats supporte les bénévoles qui démarrent un club toutes races, organisateurs d'événements et affiliés au Chats Canada Cats.

Attendu que le conseil d'administration a adopté une résolution accordant un soutien financier aux nouveaux clubs toutes races organisateurs d'événements, jusqu'à concurrence de 1000 \$ pour supporter la première exposition féline de 2 jours, lors de la rencontre du 12 novembre 2017.

Le 28 janvier 2020, le conseil d'administration du Chats Canada Cats a adopté la directive suivante concernant le don de 1000 \$ pour le soutien à l'organisation d'une première exposition féline par un nouveau club félin toutes races, organisateur d'événement.

Clubs admissibles :

- 1 - Tous les nouveaux clubs toutes races, organisateurs d'événements qui organisent leur première exposition féline.
- 2 – Tous les clubs existants qui demandent l'affiliation au Chats Canada Cats pour l'organisation de leur première exposition féline sous l'égide du CCC – si celui-ci prouve qu'il n'a pas de créance qui date d'avant l'affiliation au CCC.

/...2



Mécanisme de remboursement :

Après l'exposition, le club doit faire parvenir la facture de la salle et autres dépenses admissibles pour le Chats Canada Cats au registrariat, pour qu'il y ait émission d'un chèque de remboursement.

Le montant total avec taxes ne peut dépasser 1000 \$.